



INSEE PICARDIE

Analyses

n°34 - 2009



Déplacements domicile-travail dans l'Aisne

Le sud de l'Aisne de plus en plus tourné vers la Marne et l'Île-de-France

L'Aisne offre moins d'emplois qu'elle ne compte de salariés y résidant (169 000). Ainsi, un cinquième d'entre eux quitte le département pour travailler : 7 % se dirigent vers la région parisienne et 4 % vers la Marne. Dans le sens inverse, 7 % des emplois du département sont occupés par des personnes habitant hors du département.

Cette mobilité professionnelle s'est accélérée depuis 1999 au sein du département : en 2005, 30 % des salariés résidant dans l'Aisne quittent leur pays pour travailler contre 23 % six ans auparavant. La distance parcourue par un Axonais qui quitte sa commune de résidence pour son travail est de 27 km, soit 4 km de plus qu'en 1999.

Véronique GUIBERTEAU
Patrick LE SCOUEZEC
Jean-Marc MIERLOT
Insee Picardie
Blandine CHAUVIN
Didier LEFEBVRE
Dreal

Début 2005, environ 169 000 salariés habitent dans le département de l'Aisne. 29 % d'entre eux ont un emploi dans la commune où ils résident, chiffre proche de la moyenne régionale (27 %). La majorité (52 %) quitte sa commune tout en restant dans l'Aisne. Le reste, soit presque un salarié axonais sur cinq, travaille en dehors du département, 7 % en région parisienne et 4 % dans la Marne.

La proportion de sortants a augmenté depuis 1999, pour deux raisons : d'une part, les emplois offerts dans le département n'ont pas suffi à offrir des débouchés aux jeunes actifs entrant sur le marché du travail, ce qui les a conduit à rechercher du travail dans les bassins d'emploi dynamiques proches, notamment Reims pour les salariés du Grand Laonnois, et l'Île-de-France pour les salariés habitant dans le sud de l'Aisne. D'autre part, des salariés rémois et franciliens sont venus habiter dans l'Aisne, pour profiter d'opportunités foncières, tout en conservant leur emploi à l'extérieur du département.

Ainsi, l'Aisne offre moins d'emplois qu'elle n'a de salariés : 149 700 postes de travail sont situés dans le département, à rapprocher des 169 000 salariés y résidant. Néanmoins, 7 % des emplois du département sont occupés par des personnes habitant hors du département : 2,6 % habitent l'Oise et la Somme, 4,3 % hors de Picardie. Les échanges domicile-travail avec l'Oise et la Somme sont donc faibles, tant en entrées qu'en sorties. Ceux avec les régions voisines sont très déséquilibrés : 6 200 personnes viennent de l'extérieur de la région pour travailler dans l'Aisne, alors que 24 590 Axonais (1 sur 7) travaillent hors de la Picardie.

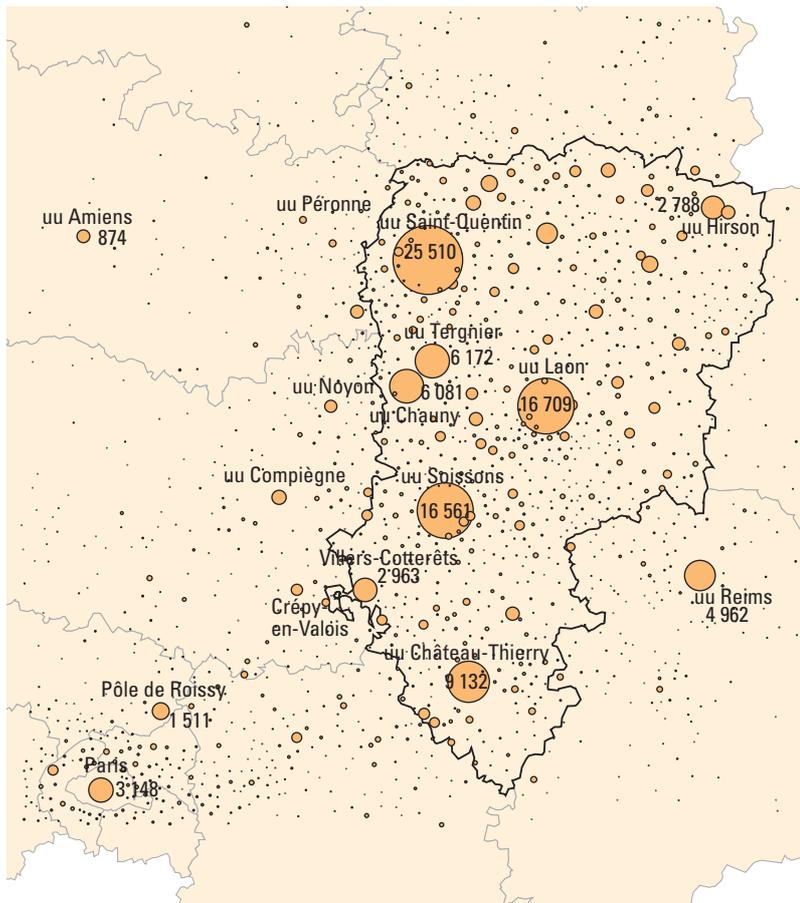
Par rapport à 1999, la mobilité domicile-travail a nettement augmenté. Début 2005, 30 % des salariés axonais quittaient leur pays¹ pour travailler, contre 23 % six ans auparavant. Cela situe l'Aisne entre l'Oise (50,2 %) et la Somme (21,7 %), à un niveau inférieur à la moyenne régionale (36,7 %).

Les pays du nord du département, Saint-Quentinois et Thiérache, sont plus autonomes avec des taux d'en-

¹Pays : territoire de projet qui fédère les acteurs locaux autour d'une charte, d'un conseil de développement et d'un contrat passé entre l'État et la région.

Des pôles d'emploi dans le département mais aussi à l'extérieur (Reims, Paris)

Lieu de travail des salariés axonais en 2004



Lieu de travail des salariés axonais en 2004



UU : unité urbaine

— Aisne
— Limites départementales

© IGN-Insee 2009

Source : Insee, DADS et FGE 2004

trée et de sortie plus faibles et en moindre augmentation depuis 1999 que la moyenne départementale. Au centre, le Grand Laonnois se caractérise par un équilibre entre les entrées et les sorties. Les trois derniers pays, Soissonnais, Chaunois et Sud de l'Aisne connaissent en revanche beaucoup plus de sorties que d'entrées en raison de l'influence croissante des pôles d'emplois environnants.

► Les salariés du Saint-Quentinois et de Thiérache travaillent au pays

Le Saint-Quentinois est le pays le plus autonome, principalement grâce à la présence du principal pôle d'emplois de l'Aisne, l'unité urbaine de Saint-Quentin avec 28 000 salariés, dont 26 600 sont occupés par des Picards. De plus, le pays offre presque autant de postes de travail (40 600) qu'il compte de résidents salariés (41 400). C'est, avec le Grand Laonnois, le seul à présenter un tel équilibre. De ce fait, début 2005, près de 80 % des habitants de la zone travaillaient au sein de leur pays de résidence, dont près de 35 % dans leur commune de résidence. C'est un chiffre qui a toutefois nettement régressé en 6 ans, tant en nombre qu'en proportion. Il est vrai que le bassin d'emploi de Saint-Quentin a connu un net recul des emplois sur cette période (-0,4 % par an, soit près de 1 200 salariés sur la période). Cette baisse d'attractivité s'est faite essentiellement au profit des pays du Santerre-Haute-Somme et du Grand Laonnois. Les mouvements hors région restent faibles, notamment vers le Nord - Pas-de-Calais, seuls ceux vers l'Île-de-France semblant se développer un peu avec près de 1 100 personnes concernées début 2005. À l'inverse, le pays Saint-Quentinois attire un peu plus chaque année, principalement des salariés des zones environnantes – le Chaunois et la Thiérache surtout et le Santerre-Haute-Somme –. Mais les échanges avec le Nord, le Cambrésis notamment, restent limités.

Une distance moyenne de 27 km pour les navetteurs de l'Aisne

Quand ils occupent un emploi dans une commune différente de leur commune de résidence, les Axonais parcourent, début 2005, en moyenne 27 km (4 km de plus qu'en 1999), soit autant que le Picard moyen. Mais le trajet de la moitié d'entre eux n'excède pas 14 km. C'est 2 km de plus qu'en 1999, mais cela reste, début 2005, inférieur de 2,3 km au niveau régional. Ce

sont les cadres qui effectuent les déplacements les plus longs (46 km en moyenne dont un sur deux fait plus de 27 km). C'est un trajet deux fois plus important que celui que font les employés et ouvriers pour aller dans leur commune d'emploi.

Ce sont surtout les salariés des Pays du nord de l'Aisne qui parcourent en moyenne la distance domicile-travail la moins élevée ; elle se situe autour de 25 km dans le Chaunois, la Thiérache et le Saint-Quentinois. Et plus on descend dans le sud du département, plus les distances moyennes s'allongent : 27 km pour le Grand Laonnois, 29 km pour le Soissonnais, 34 km pour le Sud de l'Aisne.

Cela résulte du fait que les salariés vont plus souvent occuper des postes de travail en dehors de la région, en Île-de-France ou dans la Marne. Cependant, la moitié des salariés de ces pays font des trajets bien inférieurs à cette moyenne, tirée parfois vers le haut par des situations particulières. Ainsi, en raison de l'importance du pôle d'emploi et de la concentration urbaine, la moitié des salariés du Saint-Quentinois ne font pas plus de 11 km. En revanche, dans le sud de l'Aisne, ce chiffre est de 19 km, 4 de plus qu'en 1999, évolution que l'on peut rapprocher de la croissance des sorties des salariés hors Picardie.

Distance parcourue par les navetteurs de l'Aisne

	Taux de salariés stables (%)	Distance moyenne au lieu de travail	Distance médiane au lieu de travail
Chefs d'entreprises	40,8	27,2	13,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	25,5	45,6	26,6
Professions intermédiaires	23,7	34,2	18,2
Employés	36,5	22,8	12,1
Ouvriers	24,3	22,9	13,5
Ensemble	28,4	27,2	14,3

Unité : %

Source : Insee, DADS 2004

► Des échanges peu nombreux avec l'extérieur sauf avec l'Avesnois

L'autre pays autonome est la Thiérache. Malgré l'absence de pôles d'emploi importants, 71 % des salariés occupent pourtant un poste de travail au sein du pays. Les sorties (28,5 %) sont en accélération (+6,5 points depuis 1999), notamment vers les pôles de proximité que représentent le Grand Laonnois (où travaillent 6,8 % des salariés de Thiérache début 2005), le Saint-Quentinois (6,7 %) et l'Avesnois dans le nord (4,9 %). Le taux d'entrée est relativement faible, 20 % début 2005, soit une hausse d'un peu plus de 3 points depuis 1999, ce qui est un rythme moins rapide que dans les autres pays axonais, malgré une croissance annuelle de l'emploi observée sur le bassin d'emploi de plus de 1 % sur la période. De plus, le pays est plus isolé que les autres pays picards. Un millier de personnes habitant l'Avesnois viennent quotidiennement travailler en Thiérache, ce qui constitue la première source d'entrées dans le pays, nettement devant le Saint-Quentinois (700) et le Laonnois (600). D'ailleurs, alors qu'il y a deux fois plus d'habitants de la Thiérache qui vont travailler dans ces deux derniers pays que l'inverse, l'Avesnois est le seul territoire avec lequel la Thiérache a un solde d'échanges positif. Et si l'on ajoute le Cambrésis (350 personnes) et le Nord des Ardennes (250), ce sont plus de 1 600 personnes extérieures à la Picardie qui viennent travailler en Thiérache quotidiennement.

► L'influence de Reims s'accroît sur l'est du Laonnois

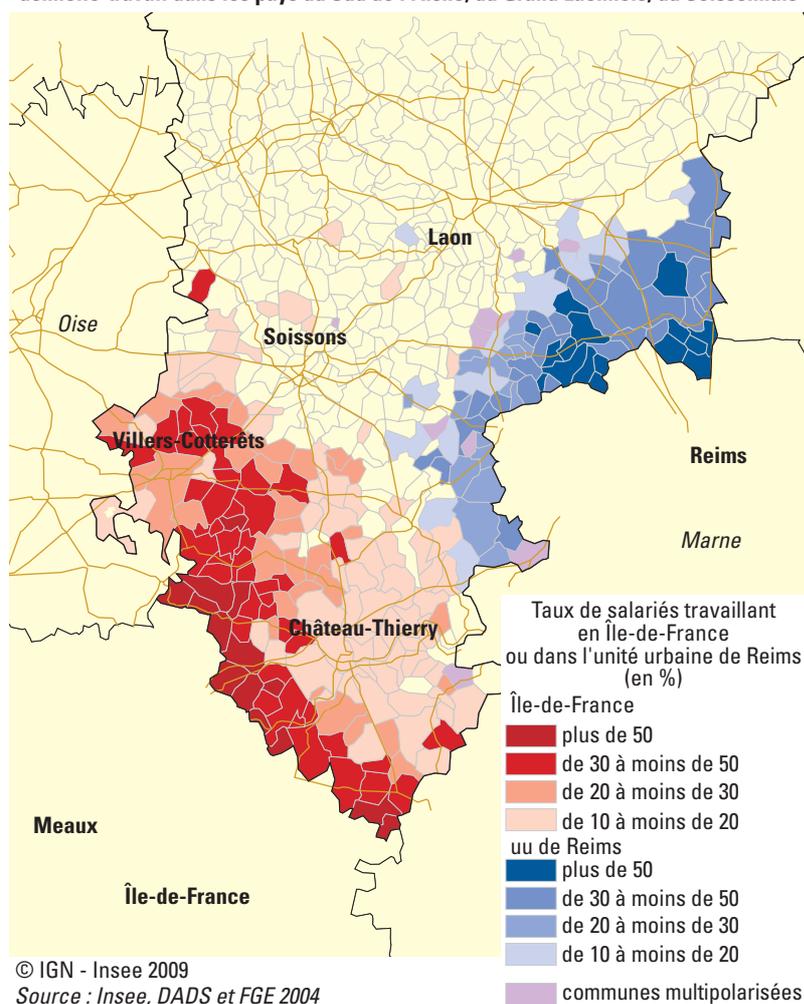
La proportion de personnes résidant et travaillant dans le pays du Grand Laonnois est semblable à celui de la Thiérache (72 %). Toutefois, la part de ceux travaillant dans leur commune de résidence est plus élevée (32 %), du fait du pôle d'emploi important de l'unité urbaine de Laon (17 600 emplois). Début 2005, près de 28 % des habitants vont travailler hors du pays, soit une hausse de 6,5 points depuis 1999. Les mouvements se font vers le Soissonnais (1 270 personnes), un peu vers les autres pays proches, Saint-Quentin, Chauny et la Thiérache (5 à 600 personnes) ou l'Île-de-France (770). Mais près de la moitié des sorties du Grand Laonnois se fait vers le pays rémois : 3 240 personnes, soit un bon tiers de plus qu'en 1999.

Depuis 1999, le rythme de progression de l'emploi a été deux fois plus rapide dans la zone d'emploi de Reims que dans celle de Laon (respectivement 7,3 % et 2,7 % en six ans). Par conséquent, l'influence de Reims est donc importante et en augmentation. Mais elle est surtout concentrée dans les communes limitrophes de la Marne : canton de Neuchâtel-sur-Aisne et la partie est du canton de Craonne. Dans cette zone, l'attraction de Reims a pratiquement doublé depuis 1999. Dans certaines communes (Bertricourt, Orainville, Vassogne, Variscourt, Pignicourt), ce sont plus des deux tiers des salariés qui travaillent dans la Marne. Cependant, si on s'écarte de cette zone, l'in-

fluence rémoise reste présente mais diminue rapidement : ainsi 4 % seulement des salariés de l'aire urbaine de Laon travaillent dans la zone d'emploi de Reims.

En sens inverse, le pôle d'emploi de Laon attire des salariés n'habitant pas le pays (7 400 personnes), un chiffre en progression depuis 1999 puisque le taux d'entrée dans le pays est passé de 20 % à plus de 25 % début 2005. L'essentiel de la progression des arrivées dans le Grand Laonnois provient des pays limitrophes, les plus nombreux venant du Chaunois (1 600 personnes), du Soissonnais (1 600) et de la Thiérache (1 400).

Influence de l'unité urbaine de Reims et de l'Île-de-France dans les déplacements domicile-travail dans les pays du Sud de l'Aisne, du Grand Laonnois, du Soissonnais



Déclaration annuelle de données sociales

Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, la Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS) est remplie par tout employeur et contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la catégorie socioprofessionnelle du poste occupé, les périodes d'emploi et les rémunérations perçues, ainsi que le lieu de résidence.

Le champ des DADS couvre l'essentiel de l'emploi salarié des secteurs privé et semi-public. Il ne comprend pas les salariés de l'État ni ceux des services domestiques. La fonction publique hospitalière et territoriale est en revanche bien prise en compte, de même que les établissements publics comme EDF, La Poste, France Télécom ou la SNCF.

À noter que selon les données du recensement de 1999, donc sur un champ plus large que celui des DADS, les non-salariés migrent beaucoup moins que les salariés : 35 % d'entre eux changeaient de commune pour aller travailler contre 65 % pour les salariés (données nationales).

Dans ces deux derniers cas, leur nombre a augmenté d'environ 50 % depuis 1999, moins rapidement que le taux de sortie.

► Accélération des sorties du Soissonnais

Le pays du Soissonnais a des caractéristiques apparentes voisines du Grand Laonnois. Les villes centres sont de même taille, le nombre d'emplois salariés proche, mais en baisse à Soissons alors qu'il augmente à Laon. Aussi, les sorties du pays pour aller travailler hors du Soissonnais se sont nettement accélérées, passant d'un taux de 24 % en 1999 à 33 % début 2005, représentant 11 300 personnes. C'est la plus forte croissance de Picardie. La moitié des départs se fait vers les zones proches : Laonnois (1 600, +500 par rapport à 1999), Sud-Aisne et Sud-Oise (1 200). L'autre moitié se dirige hors de la Picardie ; les salariés vont principalement vers les différents pôles d'emploi d'Île-de-France (3 400 personnes, 1 000 de plus qu'en 1999). Parmi les plus importantes sorties : Roissy attire 950 Soissonnais et Paris 700, le pays rémois 1 350, soit le double de 1999 ! Comme

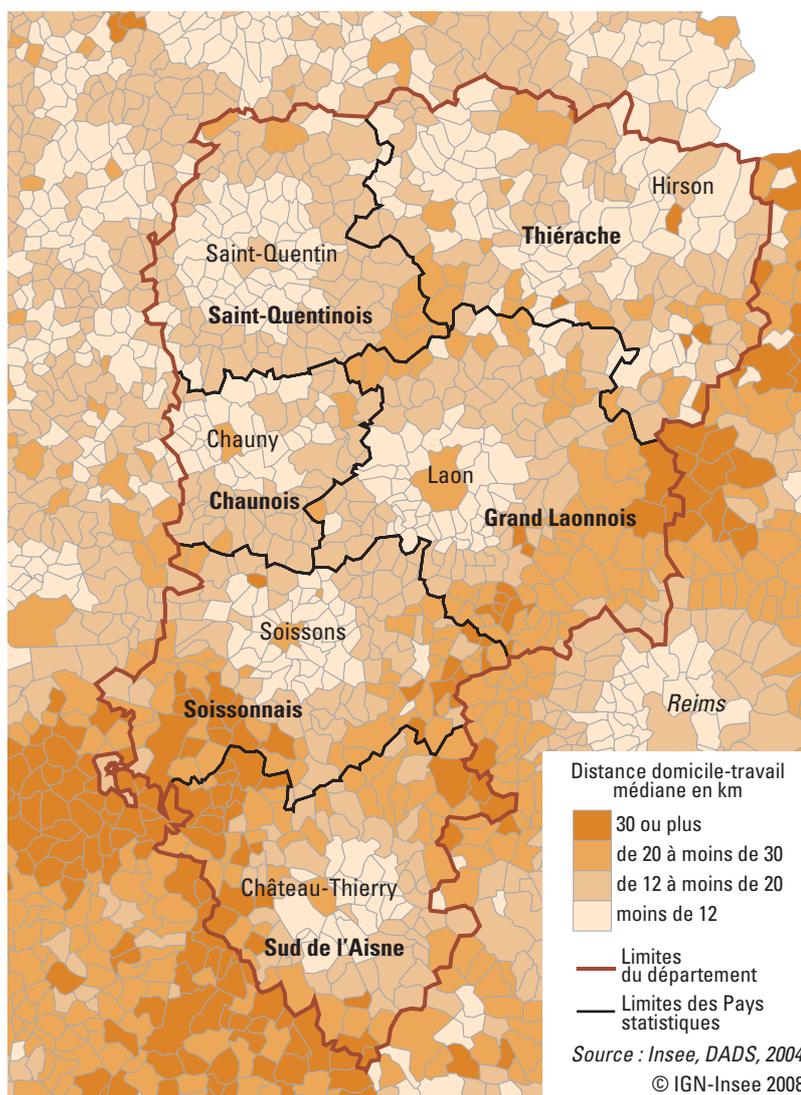
pour le Grand Laonnois, l'influence rémoise est donc de plus en plus présente, surtout dans les communes de l'est du canton de Braine limitrophes de la Marne et déjà comprises dans l'aire urbaine de Reims : Bazoches-sur-Vesles, Blanzy, Glennes, Perles, Mont-Saint-Martin, etc, où plus des deux tiers des salariés vont vers Reims pour travailler. Cette influence diminue rapidement à mesure que l'on sort de l'aire urbaine de Reims. À l'inverse, 6 300 salariés entrent dans le Soissonnais pour y occuper leur emploi. Une grosse moitié vient des zones proches –Grand Laonnois, Sud de l'Aisne et Chaunois– le reste venant surtout du Sud de l'Oise, du Compiégnois et du Rémois.

► Le sud de l'Aisne se tourne de plus en plus vers la Marne et l'Île-de-France

C'est dans le pays du sud de l'Aisne que le déséquilibre entre entrées et sorties de la zone est le plus marqué dans le département. Ce phénomène s'apparente à celui observé dans le sud de l'Oise, sans être aussi fort. Ainsi, 40 % des salariés du pays le quittent pour travailler, soit 9 000 personnes. C'est 8 points de plus qu'en 1999. Il est vrai que le pôle d'emploi de Château-Thierry (10 000 emplois dans l'unité urbaine) est moins important que ceux de Laon et Soissons et que le pays n'offre que 16 900 emplois salariés pour 22 750 salariés. La différence représente un déficit d'un quart de postes de travail. Le pays de Soissons est le seul pôle picard à attirer de façon significative (1 000 personnes) les résidents du sud de l'Aisne. Sinon, la très grande majorité des sorties se dirige hors de la Picardie. La Marne attire également un millier de salariés, répartis entre Épernay et le pôle rémois. Même si cela reste encore modeste (570), les salariés se tournant vers Reims ont presque doublé en 6 ans, soulignant une nouvelle fois le pouvoir attractif de la capitale champenoise, surtout sur l'est du canton de Fère-en-Tardenois. À quoi il faut ajouter 700 personnes allant travailler dans les pays d'Épernay ou de la Brie-champenoise.

Trois raisons peuvent expliquer cette évolution commune aux trois pays du sud du département : le développement de l'emploi dans le bassin d'emploi rémois, déjà évoqué, les facilités d'accès à cette zone et les arrivées de salariés rémois attirés par les opportunités foncières. On constate d'ailleurs que les communes proches de la Marne ont connu une croissance récente importante de population. Mais le principal pôle d'attraction pour les salariés résidant dans le sud de l'Aisne reste l'Île-de-France. C'est le cas de 5 600 salariés. Cependant, la croissance de ces emplois est plus modérée (5 000 en 1999) que celle des échanges avec Reims. De même, les destinations évoluent. Les salariés allant travailler à Paris diminuent tandis qu'ils sont plus nombreux à avoir un emploi dans les zones d'emploi de Saint-Denis et de Meaux, cette dernière devenant la première destination francilienne des habitants du Pays du sud de l'Aisne (1 430 personnes), la zone de Roissy n'ayant que peu d'attraction (260).

Plus on descend vers le sud du département, plus les distances s'allongent
Distances médianes au lieu de travail des salariés travaillant hors de leur commune de résidence début 2005



Des sorties élevées dans le sud de l'Aisne, une augmentation dans le Soissonnais

Taux de sortie et d'entrée des Pays picards en 1999 et 2004

Pays	Taux de sortie (en %)			Taux d'entrée (en %)		
	1999	2004	Évolution	1999	2004	Évolution
Thiérache	22,0	28,5	6,5	16,7	20,0	3,4
Saint-Quentinois	15,1	20,6	5,5	14,2	19,1	4,9
Grand Laonnois	21,4	27,8	6,4	19,9	25,3	5,4
Chaunois	30,7	37,4	6,7	17,5	20,3	2,8
Soissonnais	23,6	33,2	9,6	17,0	21,6	4,6
Sud de l'Aisne	31,8	39,7	7,9	14,9	18,7	3,9

Source : RGP 1999 restreint au champ salarié, DADS, FGE 2004

Note de lecture : en 2004, 28,5 % des salariés résidant en Thiérache vont travailler ailleurs et 20 % de salariés viennent de l'extérieur de la Thiérache pour y travailler.

3 422 Soissonnais et 5 557 salariés habitant dans le sud de l'Aisne travaillent en Île-de-France

Flux entre les Pays ou zones d'emploi (pour l'Île-de-France)

Lieu de travail	Lieu de résidence					
	Chaunois	Grand Laonnois	Sud de l'Aisne	Soissonnais	Saint-Quentinois	Thiérache
Aisne						
Chaunois	12 604	590	26	318	1 135	68
Grand Laonnois	1 636	21 888	282	1 621	852	1 368
Sud de l'Aisne	49	125	13 709	1 171	98	52
Soissonnais	830	1 271	1 009	22 752	176	88
Saint-Quentinois	1 666	566	119	214	32 833	1 361
Thiérache	75	604	16	55	716	14 451
Total Île-de-France	728	766	5 557	3 422	1 070	386
dont :						
Paris (zone d'emploi)	245	274	1 390	722	401	116
Saint-Denis (zone d'emploi)	79	91	663	969	130	43
Meaux (zone d'emploi)	14	17	1 432	125	ns	ns
Roissy (zone d'emploi)	56	52	262	610	36	
Total Champagne-Ardenne	214	3 382	1 264	1 416	308	433
dont :						
Épernay Terres de Champagne	ns	58	470	43	11	21
Rémois	206	3 243	575	1 353	289	278
Total Oise	1 555	207	309	2 255	438	78
dont :						
Compiègnois	415	77	75	841	140	27
Sources et Vallées	966	32	ns	137	168	20
Sud-Oise	65	59	209	1 156	46	ns
Total Somme	379	240	38	181	2 050	114
dont :						
Santerre - Haute-Somme	208	71	ns	25	1 520	21
Total Nord - Pas-de-Calais	57	50	10	42	719	1 240
dont :						
Cambrésis	29	15	ns	18	626	228
Sambre-Avesnois	ns	14	ns	ns	31	990
Total France Métropole	20 130	30 331	22 748	34 042	41 366	20 215

Source : Insee, DADS, FGE 2004

Distances routières et temps de trajet

Les distances routières et les temps de trajet (en heure pleine et en heure creuse) entre communes ont été calculés à l'aide d'un distancier fourni par l'Institut National de la Recherche Agronomique.

Le temps de trajet est donc un temps calculé et non déclaré. C'est le temps nécessaire pour se rendre de sa commune de résidence à sa commune de travail en automobile. La distance est mesurée entre le centre de la commune de résidence et le centre de la commune de travail. En conséquence, pour ceux

qui résident et travaillent dans la même commune, la distance est nulle. Par ailleurs, changer de commune ne signifie pas nécessairement parcourir une longue distance, les deux communes pouvant être très proches, voire limitrophes.

Les relations distance-temps ainsi établies de façon conventionnelle n'ont qu'une valeur indicative qui permet cependant de préciser la diversité des situations selon les types d'espaces.

Des migrations résidentielles préférentiellement en dehors des pôles d'emploi axonais

Durant les périodes intercensitaires, la DREAL dispose du fichier des prêts à taux zéro (PTZ) pouvant apporter des informations sur un segment des migrations définitives. Le PTZ, créé en 1995, est un prêt aidé, remboursable, réservé aux primo-accédants, sous certaines conditions de ressources.

Entre 1996 et 2007, 10 292 ménages ont bénéficié d'un Prêt à taux zéro pour l'acquisition de leur résidence principale dans le département de l'Aisne. Parmi eux, 8 558 (83 %) résidaient déjà dans le département. Si les mouvements entre Pays sont faibles, on observe une mobilité au sein des pays caractérisée par un plus grand nombre de mouvements du (des) pôle(s) d'emploi vers le reste du pays.

Ainsi, en moyenne départementale, lorsqu'un ménage quitte une zone rurale pour aller habiter dans un pôle d'emploi du même pays, ce sont 25 foyers qui, au contraire, quittent le pôle d'emploi pour le reste du pays. Alors que 623 ménages quittent les pôles de Soissons et Villers-Cotterêts pour le reste du Soissonnais, seuls 6 ménages font le cheminement inverse. De même, pour 420 ménages quittant le pôle de Chauny-Tergnier-La Fère, 7 ménages originaires du reste du Chaunois viennent s'y installer et pour 382 ménages s'éloignant du pôle de Laon, seulement 10 ménages du reste du Laonnois bénéficiaires d'un prêt à taux zéro achètent à Laon. Les départs des pôles d'emplois sans changement de Pays laissent supposer une augmentation de la distance des déplacements domicile-travail, les bénéficiaires de prêt à taux zéro étant très majoritairement en position d'activité (96,5 % au niveau régional) et l'activité étant essentiellement concentrée dans ces pôles.

Parmi les 1 734 bénéficiaires d'un prêt à taux zéro sis dans l'Aisne extérieurs au département, on dénombre plus de 700 ménages franciliens et 500 ménages marnais. La part des Franciliens parmi les acquéreurs bénéficiaires d'un prêt de ce type s'est accrue depuis 2005 et l'entrée en vigueur du nouveau prêt à taux zéro : de 5 % sur la période 1996-2004 à 10 % sur la période 2005-2007.

Migrations résidentielles des bénéficiaires des PTZ

	Même pays		Autre pays picard		Hors Picardie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Thiérache	870	81	108	10	90	8
Saint-Quentinois	1 835	88	187	9	69	3
Chaunois	1 121	78	255	18	57	4
Grand Laonnois	1 504	75	127	6	384	19
Soissonnais	1 468	70	305	15	312	15
Sud-Aisne	990	62	76	5	534	33
Total Aisne	7 788	76	1 058	10	1 446	14

Source : SGFGAS

(Société de Gestion du Fonds de Garantie à l'Accession Sociale)

À l'inverse, le taux d'entrée dans le pays n'est que de 19 %, en hausse toutefois de 4 points par rapport à 1999. Les entrées proviennent surtout de salariés habitant le Soissonnais (1 200) et... la Marne (620), répartis dans les pays d'Épernay, de Reims et de la Brie champenoise. Ce dernier résultat confirme, même si l'ampleur des échanges est encore modeste, l'influence de la Marne sur le sud du département axonais puisque les salariés y allant travailler sont deux fois plus nombreux que ceux faisant le chemin en sens inverse.

► Diversité des destinations des salariés du Chaunois

Le pays du Chaunois est, avec le Sud de l'Aisne, celui qui offre le moins d'emplois en son sein, 15 800, à rapprocher des 20 100 salariés habitant ce territoire. Par ailleurs, c'est le moins étendu du département. Ces deux raisons peuvent expliquer les nombreux échanges domicile-travail avec les pays voisins et leur diversité. En effet, le taux de sortie du pays pour occuper un emploi y est de 37 % (presqu'autant que le Sud de l'Aisne), en hausse de 7 points depuis 1999, tandis que les venues dans le Chaunois sont plus réduites : 20 %, soit 3 points de plus en 6 ans. La situation centrale du pays explique la diversité des destinations de ses habitants : les plus nombreux vont vers le Grand Laonnois et le Saint-Quentinois (respectivement 1 700 et 1 600 personnes), d'autres se dirigent vers le pays des Sources et Vallées (970), le Soissonnais (830) ou l'Île-de-France (730) et le Compiégnois attire encore 420 salariés. Tous ces mouvements sont en augmentation. On retrouve cette même diversité dans la provenance des salariés venant travailler dans le Chaunois. Les plus nombreux viennent des pays du Saint-Quentinois, Laonnois et Soissonnais. ■

Pour en savoir plus

Les déplacements domicile-travail en Picardie : mobilité intense et clivages entre les trois départements - INSEE PICARDIE Relais n°103 - mars 2002

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les données utilisées pour décrire les navettes domicile-travail dans cette étude proviennent de deux sources : le Fichier Général État (FGE) pour les agents de la fonction publique d'État et les fichiers de Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS) pour les salariés du secteur privé et du public hors fonction publique d'État. La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur des secteurs privé et semi-public ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année.

Les indications sur la catégorie sociale et l'âge des salariés ne figurent que dans la DADS. Ainsi, les statistiques sur les catégories socio-professionnelles se restreignent à l'emploi privé et semi-public.

Les données correspondent à la situation des salariés au 31 décembre 2004. Les résultats ont été calés sur la situation de l'emploi à partir du fichier

Clap (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif). Les flux ainsi décrits ne concernent que les emplois situés en France.

Les précédents travaux sur les déplacements domicile-travail à un niveau géographique fin ont été réalisés à l'aide des informations issues des recensements de la population sur l'ensemble des salariés. Les résultats de la présente étude ne sont donc pas strictement comparables avec des travaux plus anciens. Des résultats du recensement de la population de 1999 sur le champ des salariés sont parfois donnés à titre indicatif. Les comparaisons sont à prendre avec précaution. Les futurs résultats des enquêtes annuelles de recensement permettront de mesurer les évolutions à champ strictement comparable.



Insee Picardie 1ter, rue Vincent Auriol 80040 AMIENS CEDEX 1 Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01
 Directeur de la Publication : Pascal OGER Rédacteur en chef : Catherine LEPIN Maquette Insee Picardie Impression dbPRINT Picardie
 Dépôt légal : avril 2009 ISSN : 1779-4935 Code SAGE : IPA03462 N°34-2009
 www.insee.fr/picardie